La blague de Hollande sur la reconnaissance des langues régionales : “l’arabe ne peut pas être considéré comme une langue régionale”

05/08/2015 à 15h28



François Hollande anticipe sans doute les fausses informations qui pourraient poindre à l’occasion de la future reconnaissance des langues régionales dans la Constitution. Le 31 juillet, Christiane Taubira a en effet présenté en conseil des ministres le projet de révision constitutionnelle qui permettra de ratifier la charte européenne des langues régionales. Ce texte signé par la France il y a 16 ans est toujours jugé inconstitutionnel, d’où la révision de la Constitution qui s’impose pour l’appliquer.

S’il existe en France quelque 75 langues régionales en métropole et outremer (comme l’alsacien, le catalan ou le créole), François Hollande a tenu à faire une précision sur le ton de la blague en conseil des ministres. Le Canard enchaîné de ce 5 août rapporte des propos lancé “tout sourire” :

> ***“Je vous demande d’être extrêmement précis pour définir ce qu’est une langue régionale, parce que certains ne manqueront pas de faire croire que la charte va faire de l’arabe une langue régionale. Ce n’est pas le cas !***

Selon l’article 1er de la Charte, ni les dialectes ni les langues des migrants ne sont considérées comme des langues régionales. Donc, l’arabe ne peut pas être considéré comme une langue régionale.” (…)

Source